



Gazette des associations – Septembre

L'édito du Maire

Mesdames, Messieurs les Président.e.s et Responsables d'associations,

Nous sommes heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire, qui s'annonce, comme toujours, riche en engagements et en actions associatives.

Nous vous présentons cette version modernisée de notre gazette mensuelle qui se veut plus pratique, plus lisible et plus adaptée au format numérique.

En espérant que celle-ci remporte l'adhésion de tous, nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Bien cordialement,

Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand

Manuela FERREIRA DE SOUSA, Adjointe à la Vie Associative

Yannick VIGIGNOL, Conseiller Délégué à la Valorisation des Initiatives Associatives

AVANT-PREMIERE



[AGENDA] Rendez-vous à une rencontre associative autour d'un brunch !

A vos agendas! Le samedi 19 novembre à 9 h 30, la Ville de Clermont-Ferrand convie ses associations à la Maison des Sports. Toutes les informations sur cet événement dédié à la vie associative clermontoise, seront détaillées dans notre Gazette du mois d'octobre.

Restez à l'écoute !

ACTUALITÉS



Prendre le pouls du monde associatif clermontois : c'est l'objectif de l'Observatoire local de la vie associative !

Acteurs indispensables de la cohésion et de l'harmonie sociale, les associations Clermontoises participent au développement et au rayonnement de la ville. Dans un contexte actuel qui connaît de fortes évolutions, il est nécessaire de bien analyser le secteur afin de mieux comprendre le tissu associatif local. Ainsi, la ville de Clermont-Ferrand en partenariat avec le RNMA (Réseau National des Maisons des Associations) a mis en place un questionnaire dans l'optique de créer un Observatoire Local de la Vie Associative Clermontoise.

Affiner les connaissances du tissu associatif

Cette enquête permettra de disposer de connaissances locales, précises et actualisées, mais aussi d'appréhender les besoins et de mesurer l'impact économique et social. Quelles sont les associations Clermontoises ? Dans quels secteurs d'activité interviennent elles ? Quels sont leurs périmètres d'action ? Quels sont leurs besoins et leurs attentes ? Dans quelle mesure, les associations ont-elles été impactées par la crise sanitaire ? L'objectif est également de répondre aux besoins, en adaptant le soutien de la Ville de Clermont, et de proposer des accompagnements spécifiques sur certains sujets.

Venez donner votre avis !

Vous êtes un acteur associatif ? Que vous soyez administrateur-riche, directeur-riche, salarié-e ou bénévole, vous pouvez dès à présent contribuer à l'état des lieux de la vie associative clermontoise, en répondant à un questionnaire en ligne : cliquer [ICI](#) ou en version papier disponible au service de la Vie Associative, rue Lacépède 63000 Clermont-Ferrand.

Contact : Odile SEYLER - oseyler@ville-clermont-ferrand.fr - tel 04 73 40 88 58



**BUDGET PARTICIPATIF
CLERMONT-FERRAND**

En octobre 2022, la Ville va lancer son 3ème Budget participatif

Du 12 au 30 octobre, les clermontoises et clermontois à partir de 11 ans et sans condition de nationalité pourront proposer un projet pour améliorer le cadre de vie de leur quartier ou leur ville.

Ensuite, en mai 2023, chacun pourra voter pour ses projets préférés. Ceux qui auront le plus de vote seront réalisés par la Ville. Jusqu'à présent, 23 projets ont été réalisés dans ce cadre.

N'hésitez pas à y réfléchir dès maintenant, et à contacter la personne chargée du budget participatif à la mairie si vous avez des questions au 04 73 42 36 68 ou par mail à l'adresse dip@ville-clermont-ferrand.fr.

Les individus et associations peuvent participer, ainsi que les personnes qui travaillent ou étudient à Clermont-Ferrand, mais attention : le budget participatif ne peut pas remplacer une subvention associative.

FORMATIONS, STAGES ET ATELIERS



Formation "Investir des responsabilités dans une association (salarié.es ou bénévoles)"

3 modules (possible d'en suivre 1, 2 ou 3) :

"Le fait associatif", 24 et 25 octobre (9h-17h), Clermont-Ferrand

"La fonction employeur", 14 et 15 novembre (9h-17h), Clermont-Ferrand

"Comptabilité-gestion, les bases", 28 et 29 novembre (9h-17h), Clermont-Ferrand

Plus de détails sur www.crefadauvergne.org

Informations et inscriptions : secretariat@crefadauvergne.org et 04 73 31 50 45

Formation continue des acteurs éducatifs

"Accueillir de manière spécifique et adaptée des jeunes enfants en ACM", 15 et 16 septembre (9h-17h30), Clermont-Ferrand

"Comment intégrer une sortie culturelle dans un projet d'activités", 22 et 23 septembre (9h-17h), Clermont-Ferrand

"Petite ourse : l'astronomie pour les 8-14 ans", 28, 29 et 30 septembre, Saint-Genès-Champanelle

Informations et inscriptions : ce.sdjes63.formationcontinue@ac-clermont.fr et 04 73 60 98 79

Atelier "La démocratie, parfois ça marche !", 18h-20h, café associatif Le Poulailler, Saint-Pierre-Roche

Informations : secretariat@crefadauvergne.org et 04 73 31 50 45

A venir :

En octobre : des ateliers sur la création d'une association

(infos : secretariat@crefadauvergne.org et 04 73 31 50 45)

En novembre : des ateliers sur le fonctionnement des associations

(infos : secretariat@crefadauvergne.org et 04 73 31 50 45)

PORTRAIT D'ASSOCIATION



Les PEP

Les PEP 63 font partie d'un réseau PEP ATTITUDE regroupant plus de 70 centres ouverts toute l'année, gage de stabilité et de qualité, agissent pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

L'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public est créée en 1915, par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique, pour aider matériellement et moralement les orphelins fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique. Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité.

Des entités autonomes se créent dans chaque département et l'ADPEP 63 est ainsi créée en 1930. De nos jours, l'ADPEP 63 intervient dans 2 grands domaines : le Domaine Education et Loisirs (DEL), et le Secteur Médico-social (SMS), avec la gestion d'établissements spécialisés. Le service « séjour de vacances – classes de découvertes » permet aux jeunes de vivre une aventure passionnante, riche de découvertes, d'émotions, de partages et de rencontres hors du cadre habituel. A travers ces séjours, l'association défend les valeurs, telles que la solidarité, l'égalité, la citoyenneté et la laïcité.

Plus d'infos sur

Le Portail des associations de Clermont-Ferrand

Cette newsletter a été préparée en association avec :

